

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JANVIER 2020 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le lundi 27 janvier 2020 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Yves RIMOUX, Maire.

Présents : Monsieur Yves RIMOUX, Madame Patricia GOUTORBE, Monsieur Jean-Paul BOURLIERE, Madame Evelyne RICARD, Monsieur Pierre MOUTET, Mesdames Christine DURAND, Catherine BIGAY, Messieurs Fabrice PETELET, Rémy ARQUILLERE, Mesdames Corinne THIVANT, Fabienne MÉANT et Monsieur Didier RICARD.

Absents excusés :

Madame, Monsieur GITENET Laurent, Madame Stéphanie ROBERT et Monsieur Laurent VILLANO.

Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE a été désigné secrétaire de séance.

=+==+==+==+==+==+==+

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION RATTACHÉE À LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Monsieur le Maire indique qu'il a effectué une modification de la décision modificative n°2 pour le budget 2019, afin de pouvoir régler la facture CHAVANY correspondant aux travaux de voirie réalisés Chemins de la Chaize et de Vers Mont.

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 739223 – FPIC		2.437,00 €		
D 022 – Dépenses imprévues de fcnmt	26.000,00 €			
D 022 – Dépenses imprévues de fcnmt	2.437,00 €			
D 023 – Virement à la section d'investissement		26.000,00 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	28.437,00 €	28.437,00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2151 Op 266 – Voirie Chemin de Vers Mont		1.000,00 €		
D 2158 Op 258 – Panneaux de signalisation	1.000,00 €			
D 020 – Dépenses imprévues d'investissement	25.000,00 €			
D 1641 - Emprunt		91.000,00 €		
R 021 – Virement de la section de fcnmt				26.000,00 €
R 1641 – Emprunt				40.000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	26.000,00 €	92.000,00 €		66.000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL		66.000,00 €		66.000,00 €

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

* Commerce multiservices

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a rencontré Madame Christelle DUROUX et Monsieur Frédéric MARSAN le samedi 25 janvier. Ils s'étaient donné rendez-vous au local pour faire le point sur le matériel et le stock.

La signature du contrat de location-gérance est fixée au lundi 3 février à l'étude de Maître PHIDIAS, Notaire à LA PACAUDIERE. Cela lui permettra d'obtenir son numéro SIRET.

La date d'ouverture sera probablement fixée au mardi 3 mars 2020.

Madame Christelle DUROUX demande l'autorisation au Conseil Municipal, d'apposer une enseigne sur la façade principale du bâtiment et sur la façade côté rue. Le Conseil Municipal donne son accord.

Par ailleurs, le Conseil Municipal prend en charge l'acquisition de la « carotte tabac-presse », le fonds de commerce restant la propriété de la commune.

Monsieur Frédéric MARSAN sera présent à l'ouverture du commerce début mars.

Madame Christelle DUROUX habitera Roanne.

CLASSE TRANSPLANTÉE : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention du Sou des écoles. Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, soit un effectif de 46 élèves partent en classe découverte au Centre d'accueil de Saint Front. Ce sera l'occasion pour les enfants de valider « en milieu naturel » les connaissances acquises en classe, d'être sensibilisés à la préservation de l'environnement, de découvrir la vie collective et de gagner en autonomie. Le coût total du voyage s'élève à 13.011,00 €, soit 282,00 € par élève. Le thème du séjour : «Sports d'hiver : Chiens de traineau, raquettes à neige et ferme », du 11 au 14 février 2020. Les différentes activités proposées sont les suivantes : découverte des animaux de la ferme, fabrication d'un igloo, chiens de traineau, balade en raquettes. Monsieur le Maire précise qu'en raison du soutien de la municipalité lors de l'organisation de la Marche du Vin Bourru, l'association ne souhaite pas solliciter les services du CCAS, et qu'elle s'adresse à la Mairie en la perspective d'un montant plutôt symbolique.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide d'attribuer la somme de 20,00 € par enfant, soit un montant total de 920,00 €, versé au Sou des écoles de Changy
- 2) Dit que la dépense sera imputée au compte 6574.

VOIRIE : TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Monsieur le Maire dit qu'il est nécessaire de prévoir l'élagage des trois arbres situés dans le parc de la Mairie, des quatre arbres situés sur la Place du Champ de Foire et des trois tilleuls situés devant le cimetière. L'alignement de platanes situés Chemin du Pont sont également à émonder (40 platanes).

En concertation avec Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE, adjoint à la voirie, Monsieur le Maire a demandé un devis à l'entreprise PJA pour la réalisation de ces travaux, pour plusieurs raisons :

- Le service voirie n'a pas les équipements adaptés pour ces travaux
- Un agent communal est de retour de congé maladie avec une interdiction de travailler sur des pentes supérieures à 50% selon les services de la médecine du travail, donc pas de travail possible sur échelle.
- L'élagage des arbres suppose le travail avec une tronçonneuse, et les agents de la voirie n'ont pas les formations nécessaires.

L'entreprise PJA a établi un devis pour l'élagage, le ramassage, le broyage et l'évacuation sur un dépôt communal, s'élevant à 1.940,00 € HT, dont 1.000,00 € pour les platanes situés Chemin du Pont, soit un total de 2.328,00 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord. L'entreprise sera contactée dès le lendemain afin de prévoir l'intervention.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

* Conseil Communautaire, le 17 décembre 2019

Madame Patricia GOUTORBE n'a pas pu participer au Conseil Communautaire du 17 décembre 2019, le Conseil Municipal s'étant réuni à la même date.

Toutefois, les points abordés lors du Conseil Communautaire ont été les suivants:

- Ressources humaines : modification du tableau des effectifs et modalités de recrutement des contractuels, des apprentis et des vacataires.
- Transition numérique et systèmes d'information : Adhésion au SIEL-TE pour la compétence optionnelle « réseaux adaptés et communication numérique »
- Finances et administration générale : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau ; attribution d'un fonds de concours de fonctionnement aux communes de Saint André d'Apchon, Sail les Bains, Saint Romain la Motte, Ouches, et Saint Léger ; Attribution d'un fonds de concours d'investissement aux communes de Saint André d'Apchon, La Pacaudière, Saint Romain la Motte, Ouches, Vivans, Saint Jean Saint Maurice, et Saint Léger sur Roanne ; Vote des taux 2020, vote du taux 2020 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; Budgets primitifs 2020 ; Tarifs 2020.
- Stratégies et ressources foncières : Présentation du rapport d'activités et compte administratif 2018 du SYEPAR ; modification des statuts du SYEPAR ; avis de Roannais Agglomération sur le projet de construction d'un entrepôt logistique Parc d'activités de Bonvert.
- Economie : Signature du contrat « Territoire d'industrie Roanne-Tarare 2020-2022 »
- Savoirs – recherches – innovation : subvention année universitaire 2019-2020 ; subvention Salon des métiers et des formations 2019.
- Sport et tourisme : Attribution de fonds de concours d'investissement à la commune de Villerest
- Cohésion sociale et habitat : Règlements habitat 2020 ; principe de constitution d'un groupe d'organismes de logement social ; Subventions 2020 aux structures d'accueil petite enfance et d'accueil de loisirs
- Transition énergétique et mobilité : versement d'une subvention d'investissement au SIEL pour l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune de Montagny ; aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou scooter électrique.
- Environnement : Plan de prévention du bruit dans l'environnement Rue Louise Michel à Riorges.
- Travaux maintenance et entretien : Attribution d'un fonds de concours d'investissement à la commune de Renaison
- Lecture publique : Don de documents audiovisuels et matériel de conditionnement de la ville de Riorges à Roannais Agglomération.
- Transition numériques et systèmes d'information : Retrait de la délibération du Conseil Communautaire du 3/12/2019 concernant les marchés pour groupement de commande des prestations de télécommunications.
- Grands équipement : Gratuité exceptionnelle de l'espace Chorum ALAIN GILLES au profit des Tables Roannaises dans le cadre du Téléthon 2019

* Syndicat des Eaux de la Teyssonne, le mercredi 4 décembre 2019

Monsieur Yves RIMOUX fait le compte-rendu du dernier comité syndical. À l'ordre du jour :

- Décision modificative n°2 ajustement de crédit
- Fusion des syndicats en 2020
- Clôture des régies d'avances et de recettes

Une première réunion du nouveau syndicat Roannaise de l'Eau a eu lieu le mercredi 8 janvier 2020. Monsieur le Maire indique qu'il a accepté un poste de vice-président en charge de la relation avec les usagers, jusqu'à la fin de la mandature.

* Association Jeunesse et Sports

Madame Evelyne RICARD fait un compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Association.

Le bilan de fréquentation de l'accueil de loisirs et des camps de vacances est satisfaisant, en légère hausse.

L'association intervient en temps périscolaire dans les écoles de l'ex-canton de La Pacaudière.

L'association a souscrit une assurance pour ces temps périscolaires.

Une nouvelle animatrice a été recrutée pour le mercredi à Saint Forgeux Lespinasse. 18 enfants de Changy fréquentent le centre de loisirs le mercredi.

Concernant les adolescents, la soirée cabaret est organisée le 7 juin 2020. Le raid multisport est prévu en avril. Le groupe de basket acrobatique fonctionne très bien.

L'association est toujours à la recherche d'un animateur BPJEPS. Le Conseil d'Administration est composé de 17 membres.

QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le lobbying mené par l'association sécurité RN7-RN82 Sud Allier/Loire Nord pendant la durée de l'enquête publique a porté ses fruits puisque la RN7 est bien citée dans le SRADDET adopté le 20 décembre dernier.

* Le personnel enseignant de l'école, en collaboration avec la Mairie, va organiser des élections pour le nom de l'école, le vendredi 31 janvier 2020. Les noms proposés au vote sont les suivants : Catherine DOLTO, Jean TARDIEU, Antoine de SAINT EXUPERY, Pauline KERGOMARD, Guillaume ALDEBERT, Catherine MEURISSE, Daniel PENNAC, Marie DESPLECHIN.

Les trois noms ayant eu le plus de voix seront soumis au vote du Conseil Municipal à la prochaine réunion.

* Monsieur le Maire donne lecture de l'invitation de l'école de musique du pays de La Pacaudière pour le samedi 15 février à 15h00 à un goûter musical, et à la fête de la musique qui aura lieu le mardi 23 juin à 18h30 à Noetika.

* Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la prochaine manifestation organisée par l'association Changy Histoire et Patrimoine, ayant pour thème « La déviation de la Route Nationale 7 ». Cette manifestation aura lieu le samedi 4 et le dimanche 5 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

<p>La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu Le LUNDI 17 FÉVRIER 2020 à 19H00</p>
--